

# ETAT DES LIEUX DE LA GARANTIE POUR LA JEUNESSE EN EUROPE

Massimiliano MASCHERINI | *chercheur, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions*



Avec plus de 5,5 millions de jeunes sans emploi en 2013, le taux de chômage des jeunes en Europe a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré dans l'histoire de l'Union et dans la majorité des États membres. Exprimant sa préoccupation quant au risque de « génération perdue », le Conseil de l'Union européenne a recommandé l'adoption du principe de la Garantie pour la jeunesse. Elle consiste à offrir une opportunité d'apprentissage, de formation ou d'emploi à l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi.

Tous les États membres ont lancé la mise en œuvre de ce nouveau cadre politique en présentant des plans nationaux d'application et en prenant des mesures immédiates pour ramener les jeunes sur la voie de l'apprentissage ou de l'emploi. Ce faisant, ils ont adopté des stratégies diverses. Certains États membres, comme la France, ont opté pour une approche plus globale et utilisé la Garantie pour la jeunesse comme un moyen d'améliorer les connexions entre, d'une part, les dispositions relatives au marché du travail, à l'apprentissage et à la formation professionnelle, et d'autre part, les politiques sociales et de jeunesse plus générales. D'autres pays comme l'Espagne ou la Grèce ont opté pour une approche plus restreinte, principalement axée sur l'emploi et sur la dimension « marché du travail ».

Les États membres appliquent peut-être des stratégies variées, mais **les mêmes instruments politiques ont été mis en place**. Il en existe six catégories principales : renforcement des services d'information, de conseil et d'orientation pour l'ensemble des jeunes ; développement des programmes de sensibilisation ; outils innovants facilitant le passage de l'école au travail ; optimisation des offres de formation et d'apprentissage en situation de travail ; amélioration du système de formation professionnelle et d'apprentissage ; et mesures de promotion du travail indépendant.

Toutefois, malgré tous les efforts consentis par les États membres, la Garantie pour la

jeunesse, deux ans après son lancement, est toujours perçue dans certains pays comme une révolution copernicienne des politiques de jeunesse qui prendra du temps et passera par des réformes majeures et coûteuses.

« La garantie pour la jeunesse est perçue comme une révolution copernicienne »

Le fait est que la pleine efficacité de la Garantie pour la jeunesse repose sur trois facteurs principaux : **une meilleure coordination des politiques de jeunesse ; une prise en charge rapide du jeune chômeur** afin de réduire le risque d'éloignement à long terme du marché du travail ; et **un suivi personnalisé du chercheur d'emploi**, assurant une correspondance optimale entre les besoins du chômeur et l'opportunité offerte, afin d'en maximiser l'efficacité et les chances de réintégration. Ces trois facteurs impliquent un partenariat total et fonctionnel entre toutes les parties prenantes et les acteurs du marché du travail. Ils reposent également sur des services publics de l'emploi bien développés et capables d'assurer la grande variété des tâches requises. Malheureusement, ces conditions ne sont pas remplies dans certains États membres où les services publics de l'emploi ne sont pas prêts à assurer en temps voulu la totalité des missions qui leur sont dévolues dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse. De plus, la défiance vis-à-vis de certains acteurs rend difficile la réalisation d'un partenariat fonctionnel.

C'est pourquoi, outre la mise en place de mesures immédiates pour ramener les jeunes sur la voie de l'apprentissage et de l'emploi, la Garantie pour la jeunesse implique **des réformes à long terme afin de renforcer les capacités et les moyens des services publics** de l'emploi public dédiés aux jeunes. Réformer ces structures et les adapter aux besoins des jeunes sur le marché du travail est un projet de longue haleine qui risque d'être coûteux. Des améliorations du marché du travail ont été observées récemment, mais il faut néanmoins faire avancer ces réformes, et que l'ensemble des parties prenantes et des acteurs du marché du travail collaborent pour achever cette révolution copernicienne. C'est ainsi que la Garantie pour la jeunesse tiendra ses promesses.